

Dakar accueille le congrès de l'AFSTA en mars 2023



Par Aghan Daniel | Chargé de communication AFSTA | daghan@afsta.org

Le Sénégal dispose d'une solide infrastructure de coopératives de production de semences ainsi que de sociétés nationales semencières qui testent et sélectionnent les semences des instituts de recherche et produisent et vendent des semences dans le pays.

DANS CETTE EDITION

Dakar accueille le congrès de l'AFSTA en mars 2023

Adopter de nouvelles technologies de sélection pour améliorer la production alimentaire, les pays africains encouragés

Comment l'agriculture en Afrique pourrait être améliorée grâce à la biotechnologie

Le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement approuve une facilité de 1,5 milliard de dollars pour éviter la crise alimentaire

Le Zimbabwe élit de nouveaux responsables pour son association (ZASTA)

La production de maïs 2022 en Zambie a 2,7 millions de tonnes chute de 25 %

Pour un pays où de nombreux agriculteurs se sont récemment lancés dans la production de semences en tant qu'entreprise, le Sénégal se présente comme une nouvelle frontière potentielle pour le commerce des semences commerciales, selon un article sur le site Web du CORAF, basé en Afrique de l'Ouest.

C'est dans ce contexte que le pays accueillera du 6 au 9 mars 2023 à Dakar le 23^e congrès annuel de l'AFSTA.

Selon le Président du Comité national d'organisation, M. Modou Thiam, des plans sont en cours pour que le Congrès soit à la hauteur de ses attentes.

« Nous espérons dépasser les 300 délégués que nous avons accueillis en 2017 lors de notre dernier congrès ici à Dakar », a-t-il déclaré à E-Review.

Selon le président de l'AFSTA, Dr. Kulani Machaba, l'équipe de Dakar a montré les premiers signes d'une organisation exceptionnelle et est convaincue que le Congrès vaudra aux délégués du temps et de l'investissement. Il a exhorté les membres de l'AFSTA à s'inscrire en grand nombre pour y assister. Il a ajouté que Dakar est prêt à accueillir le Congrès 2023 et que le Comité national d'organisation travaille sans relâche pour s'assurer qu'il réponde aux attentes des délégués.

Sénégal : un commerce de semences renforcé par l'introduction de deux plateformes numériques

Par correspondant spécial | afsta@afsta.org

Les commerçants sénégalais peuvent s'attendre à gagner du temps et de l'argent en utilisant deux nouvelles plateformes numériques – la première pour l'obtention de permis d'importation de semences et plants et la seconde pour la production, la réception et l'échange de certificats phytosanitaires électroniques, ou ePhytos, pour l'exportation de plantes et de produits végétaux.

Le gouvernement du Sénégal, par l'intermédiaire de la Direction de la Protection des Végétaux (DPV), et soutenu par l'Alliance mondiale pour la facilitation des échanges (Alliance) a travaillé sur les deux initiatives visant à numériser les importations et les exportations de produits agricoles.

Une étape critique a été franchie le 13 juin 2022 lorsque le ministre de l'Agriculture et des Infrastructures rurales, Moussa Baldé, a officiellement lancé les deux plateformes.

« Jesalue l'esprit de collaboration qui a prévalu entre les secteurs public et privé et l'Alliance lors de la phase de formulation des projets de numérisation des



Stakeholders in Dakar during the launch of two digital initiatives last week

plateformes d'importation et d'exportation », dit M. Baldé. « L'utilisation de ces plateformes représente un changement significatif pour les parties prenantes. Ainsi, le secteur privé en tant que principal bénéficiaire a été impliqué dans les groupes pilotes qui les ont testés. Il est maintenant temps de les mettre en pratique. »

Auparavant, les commerçants devaient se rendre en personne à un bureau de la DPV pour demander un permis d'importation pour l'importation de semences et de plants, un processus long et coûteux. La nouvelle plate-forme signifie que les demandes peuvent désormais être remplies en ligne.

Par ailleurs, les commerçants

sénégalais devraient également bénéficier de la numérisation des certificats phytosanitaires requis pour les exportations agricoles en mettant en œuvre la solution ePhyto de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV), permettant l'échange d'ePhytos avec un nombre croissant de pays, rapidement, avec précision et à faible coût.

Le Sénégal a adopté le Système national ePhyto générique (GeNS) de la CIPV, une application Web qui permet aux pays de se connecter au Hub de la CIPV, permettant la production, la réception et l'échange de certificats phytosanitaires électroniques avec des partenaires commerciaux.



D'après des entretiens avec des exportateurs et la DPV, en passant à ePhytos, les commerçants peuvent s'attendre à passer jusqu'à 50 % de temps en moins pour obtenir la certification phytosanitaire nécessaire. Ce processus prend généralement trois jours à l'heure actuelle.

Au cours des derniers mois, les agents de la DPV ont été formés à l'utilisation des nouvelles plateformes et plus de 80 entreprises ont également reçu une formation spécifique. Le Sénégal progresse vers l'introduction complète du nouveau système.

La nouvelle plateforme d'importation profitera aux producteurs agroalimentaires qui dépendent fortement des semences importées pour cultiver de nombreuses cultures d'exportation, telles que les oignons, les patates douces oranges, les tomates

cerises et les pommes de terre.

Pendant ce temps, les exportateurs de produits alimentaires sur un marché dominé par les micros, petites et moyennes entreprises (MPME) peuvent anticiper des économies de temps et d'argent en passant au GeNS.

Dans certains cas, les producteurs pourront tirer pleinement parti des deux nouvelles plateformes numériques, car nombre d'entre eux dépendent fortement des semences importées pour cultiver des aliments destinés aux marchés d'exportation.

Les deux projets leur seront bénéfiques en simplifiant les procédures d'importation et d'exportation. Ils contribueront également à la mise en œuvre par le

Sénégal de ses engagements dans le cadre de l'Accord sur la facilitation des échanges de l'Organisation mondiale du commerce.

« Je salue l'approche de l'Alliance qui a impliqué le secteur privé dans la conception et la mise en œuvre de ces projets qui auront un impact positif sur la compétitivité des entreprises agricoles », a déclaré Cheikh Ngane, président de la Confédération fédérative des acteurs horticoles (CFAHS). « Au nom du secteur privé, je m'engage à faire de ces outils numériques un facteur de développement de l'agriculture sénégalaise.

« *Le lancement de ces deux solutions reflète une volonté de surmonter de nombreux défis complexes et difficiles pour parvenir à une conclusion réussie* », a déclaré Philippe Isler, Directeur de l'Alliance, qui a assisté en personne au lancement. « *La numérisation renforce le secteur agroalimentaire vital du Sénégal et améliore les conditions commerciales des nombreuses personnes dont les moyens de subsistance en dépendent.*

Source : <https://www.tradefacilitation.org/article/senegal-introduces-two-digital-platforms-to-ease-agricultural-trade/>

Adopter de nouvelles technologies de sélection pour améliorer la production alimentaire, les pays africains encouragés

Par Njeri Murigi (healthjournalist@gmail.com)

Pour combler l'écart dans les cultures de base et améliorer la production alimentaire, les pays doivent adopter de nouvelles technologies de sélection en plus des technologies conventionnelles. Selon Leena Tripathi, Directeur du pôle Afrique de l'Est à l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA), Dar es Salaam, en Tanzanie, ces nouvelles technologies devraient jouer un rôle essentiel dans la construction de systèmes agricoles durables capables de répondre à la demande alimentaire en croissance rapide.

La sélection de variétés végétales et de races animales adaptables et « prêtes pour le changement climatique » est aujourd'hui plus que jamais essentielle pour transformer la productivité agricole et assurer la sécurité alimentaire et la nutrition mondiales.

« *Seule une agriculture durable sauvera les pays de la situation actuelle d'insécurité alimentaire, qui touche presque tous les pays. L'avènement de nouvelles technologies de sélection offre aux pays un outil supplémentaire et plus efficace pour améliorer la productivité agricole* », a déclaré Tripathi.

Elle s'exprimait lors d'un webinaire organisé par l'Association africaine du commerce des semences (AFSTA) sur l'édition du génome pour le secteur des semences le 2 juin 2022.

Selon Dr Tripathi, l'édition de gènes ou de génomes est l'une des technologies que les pays devraient adopter. Elle a défini l'édition de gènes comme un groupe de technologies qui donnent aux



scientifiques la capacité d'apporter des modifications permanentes et héréditaires à des sites spécifiques du génome d'un organisme médié par la propre machinerie de réparation de l'ADN des organes cellulaires et dépourvues de tout ADN étranger.

« L'édition de gènes est une solution qui devrait changer la donne dans le secteur agricole, mais de nombreuses personnes s'y opposent encore au motif qu'elle est similaire à la modification génétique. Cependant, ce n'est pas vrai car les deux technologies sont différentes », a-t-elle déclaré.

Tripathi a déclaré que l'édition de gènes est différente de la modification génétique car elle n'implique pas l'insertion d'un

gène étranger. C'est une technique utilisée pour effectuer avec précision et efficacité des changements spécifiques sur le génome d'un organisme.

D'autre part, la modification génétique implique l'insertion d'un gène étranger qui peut modifier le génome d'un organisme de manière imprévisible.

L'édition de gènes est actuellement appliquée à plus de 40 cultures dans 25 pays, dont le Kenya. La technologie concerne principalement l'agronomie, la qualité des denrées alimentaires et des aliments pour animaux, ou la tolérance aux stress biotiques et abiotiques.

Les chercheurs de l'Organisation kényane de recherche sur

l'agriculture et l'élevage (KALRO) utilisent cette technologie pour proposer une variété de maïs résistante à la maladie de la nécrose létale du maïs (MNL) afin d'améliorer la productivité du maïs et la récolte des céréales.

Selon Tripathi, les pays devraient adopter la technologie d'édition génétique car elle est plus simple et plus rapide que d'autres technologies comme la modification génétique. En dehors de cela, les produits génétiquement modifiés ne sont pas non plus réglementés de la même manière que les OGM dans de nombreux pays.

Pendant ce temps, la réunion a également appris que les agriculteurs kényans cultiveront bientôt du maïs génétiquement modifié si le gouvernement en approuve la commercialisation.

Dr James Karanja, chercheur principal du projet de maïs TELA, a déclaré que la variété, également connue sous le nom de maïs Bt, a terminé les essais de performance nationaux menés par KEPHIS.

Trois variétés ont été recommandées pour approbation de commercialisation par le Comité National d'Homologation des Variétés (CNHV). L'Autorité nationale de biosécurité a également approuvé les trois variétés soumises à l'approbation du Cabinet car elles sont aussi sûres que leurs homologues conventionnelles.

Il a déclaré que l'approbation du maïs Bt pour la commercialisation montre l'engagement du gouvernement à adopter la technologie GM comme moyen de réaliser la sécurité alimentaire et fourragère dans le pays.

En février de cette année, le rapport annuel d'évaluation des courtes pluies du Kenya Food Security Steering Group indiquait qu'il y avait environ 3,5 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire dans les zones pastorales et agricoles marginales, soit une augmentation de 48 % depuis août

2021.

« La recherche sur le maïs Bt a été entreprise en pleine conformité avec les exigences réglementaires nationales. Les essais de performance nationaux ont montré que le maïs Bt contrôle efficacement l'infestation et les dommages causés par les deux principaux insectes nuisibles affectant la production de maïs au Kenya ; le foreur de tiges tacheté (*Chilo partellus*) et le foreur de tiges africain (*Busseola fusca*), et a également un grand potentiel pour contrôler la chenille légionnaire d'automne », a déclaré le Dr Karanja.

Le maïs Bt a été développé à l'aide d'une bactérie vivant dans le sol, *Bacillus thuringiensis* (Bt), qui offre depuis longtemps une protection contre les insectes nuisibles ciblés. Il aide les agriculteurs à améliorer les rendements et à lutter contre les ravageurs sans utiliser d'insecticides chimiques.

« Le pays perd environ 40 % des 67 millions de sacs potentiels de maïs produits chaque année à cause du foreur des tiges et de la chenille légionnaire d'automne et d'autres défis. En conséquence, le gouvernement doit importer du maïs pour combler le déficit. Nous félicitons le gouvernement d'avoir pris cette noble décision d'approuver la commercialisation du maïs Bt, car cela aidera le pays à sauver tous ces sacs qui sont perdus chaque année à cause des ravageurs », a ajouté le Dr Karanja. L'approbation de la commercialisation du maïs Bt en fait la deuxième culture biotechnologique à être adoptée dans le pays après des années de recherche et de débats passionnés. La troisième culture qui pourrait être approuvée prochainement sera le manioc résistant au virus dont la recherche progresse actuellement vers les essais de performance Nationaux (NTP). Les autres pays africains qui ont déjà autorisé la vente de cultures Bt, y



Dr James Karanja, , chercheur principal du projet maïs TELA dans l'un des sites d'essai

compris le coton Bt, sont l'Éthiopie, le Nigeria, l'Afrique du Sud et le Soudan.

Selon Dr Karanja, en plus d'être résistantes aux ravageurs, toutes les variétés de maïs Bt qui seront mises sur le marché sont également tolérantes à la sécheresse puisque le projet s'appuie sur l'excellent travail réalisé dans le cadre du projet Water Efficient Maize for Africa (WEMA) qui a développé et a lancé plus de 70 variétés sous la marque Drought TEGO.

La recherche sur le maïs Bt a commencé par des essais au champ confinés en 2010 dans le cadre du projet WEMA avant de passer aux essais de performance nationaux (NPT) en 2020. Les NPT ont été menées sur les sites de l'Organisation de recherche sur l'agriculture et l'élevage du Kenya (KALRO) à Embu, Kandara, Kakamega, Alupe, Kibos et Mwea.

Comment l'agriculture en Afrique pourrait être améliorée grâce à la biotechnologie

Par Aimable Twahirwa | twahaime@yahoo.fr



Dr Simplicie Nouala, Chef de l'Agriculture et Division de la sécurité alimentaire à l'UA

L'intégration de la biotechnologie dans le développement agricole de l'Afrique a été un élément essentiel pour améliorer la productivité et accroître la résistance des plantes aux ravageurs et aux maladies.

La biotechnologie agricole en Afrique a été pratiquée le plus récemment, car certains pays cherchent à améliorer des organismes importants pour l'agriculture par la sélection et la recherche.

Dr Simplicie Nouala, chef de la Division de l'agriculture et de la sécurité alimentaire à la Commission de l'Union Africaine, a déclaré que les cultures courantes, qui sont génétiquement modifiées en Afrique, comprennent le maïs,

le manioc, le riz, la pomme de terre, le soja et le sorgho.

« La biotechnologie alimentaire peut également améliorer la sécurité alimentaire en augmentant la valeur nutritionnelle des aliments, mais les pays [africains] sont souverains et peuvent décider d'introduire ou non des OGM dans leur pays », a déclaré Dr Nouala lors d'une présentation à la Cinquième Conférence africaine des Nations Unies. Journalistes scientifiques qui s'est tenu du 24 au 27 mai en mode virtuel.

L'expert a également exhorté les gouvernements à renforcer et à harmoniser les politiques de biotechnologie et les réglementations en matière de biosécurité afin de créer un environnement propice au développement de la biotechnologie sur le continent.

Présentant les conclusions des *directives continentales pour l'utilisation de la biotechnologie agricole pour la sécurité alimentaire et la nutrition en Afrique*, Dr Nouala a déclaré que les cultures génétiquement modifiées (GM) existent déjà dans au moins 12 pays africains, avec des cadres politiques et juridiques en place à différentes étapes.

Malgré le cadre existant, il a déclaré que la plupart des pays d'Afrique se situaient toujours en

dessous de la moyenne en matière de soutien au cadre politique pour régir la biotechnologie.

« L'harmonisation des politiques de biotechnologie et des réglementations en matière de biosécurité est toujours essentielle pour créer un environnement propice à son développement et à son déploiement », a-t-il déclaré.

Jusqu'à présent, la Commission de l'Union Africaine (CUA) a nommé la Fondation africaine des technologies agricoles (AATF) pour diriger la plate-forme du continent baptisée Patte-forme Africaine des Semences et de la Biotechnologie de l'Union Africaine (ASBP).

Avec la création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) en 2018, les experts espèrent voir une augmentation des mouvements transfrontaliers liés au commerce des produits agricoles à travers le continent.

« Les OGM, comme les cultures résistantes à la sécheresse, pourraient devenir de plus en plus nécessaires dans la demande alimentaire actuelle », a déclaré Dr Nouala.

Pour qu'une biotechnologie agricole joue un rôle crucial dans le rapprochement entre l'alimentation et la nutrition, les chercheurs pensent que la bonne combinaison d'innovations, de politiques et d'actions pourrait être une option.

Le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement approuve une facilité de 1,5 milliard de dollars pour éviter la crise alimentaire

Le Conseil d'administration du Groupe de la Banque africaine de développement a approuvé une facilité de 1,5 milliard de dollars pour aider les pays africains à éviter une crise alimentaire imminente.

Avec la perturbation des approvisionnements alimentaires résultant de la guerre russo-ukrainienne, l'Afrique fait maintenant face à une pénurie d'au moins 30 millions de tonnes métriques de nourriture, en particulier de blé, de maïs et de soja importés des deux pays.

Les agriculteurs africains ont un besoin urgent de semences et d'intrants de haute qualité avant le début de la saison des semis en mai pour augmenter immédiatement les approvisionnements alimentaires. La **Facilité africaine de production alimentaire d'urgence** de 1,5 milliard de dollars de la Banque africaine de développement est une initiative globale sans précédent visant à aider les petits exploitants agricoles à combler le déficit alimentaire.

La Facilité africaine de production alimentaire d'urgence fournira à 20 millions de petits agriculteurs africains des semences certifiées. Il augmentera l'accès aux engrais

agricoles et leur permettra de produire rapidement 38 millions de tonnes de nourriture. Cela représenterait une augmentation de 12 milliards de dollars de la production alimentaire en seulement deux ans.

La stratégie de 1,5 milliard de dollars de la Banque africaine de développement conduira à la production de 11 millions de tonnes de blé ; 18 millions de tonnes de maïs ; 6 millions de tonnes de riz ; et 2,5 millions de tonnes de soja.

La Facilité africaine de production alimentaire d'urgence fournira à 20 millions d'agriculteurs des semences certifiées, des engrais et des services de vulgarisation. Il soutiendra également la croissance du marché et la gestion post-récolte.

La Banque africaine de développement fournira des engrais aux petits exploitants agricoles à travers l'Afrique au cours des quatre prochaines saisons agricoles, en utilisant son influence auprès des principaux fabricants d'engrais, des garanties de prêt et d'autres instruments financiers.

Le président du Groupe de la Banque africaine de développement, le Dr Akinwumi Adesina, a déclaré : « L'aide alimentaire ne peut pas

nourrir l'Afrique. L'Afrique n'a pas besoin de bols à la main. Il n'y a aucune dignité à mendier de la nourriture... »

La facilité africaine de production alimentaire d'urgence a bénéficié de consultations avec les parties prenantes, y compris celles avec les producteurs d'engrais et séparément avec les ministres de l'agriculture et des finances de l'Union africaine au début du mois.

Les ministres ont convenu de mettre en œuvre des réformes pour surmonter les obstacles systémiques qui empêchent les marchés d'intrants modernes de fonctionner efficacement.

Le prix du blé a grimpé en Afrique de plus de 45 % depuis le début de la guerre en Ukraine. Les prix des engrais ont augmenté de 300 % et le continent fait face à une pénurie d'engrais de 2 millions de tonnes métriques. De nombreux pays africains ont déjà connu des hausses de prix du pain et d'autres produits alimentaires. Si ce déficit n'est pas comblé, la production alimentaire en Afrique diminuera d'au moins 20 % et le continent pourrait perdre plus de 11 milliards de dollars en valeur de production alimentaire.

Source : <https://www.afdb.org/en/news-and-events/press-releases/african-development-bank-board-approves-15-billion-facility-avert-food-crisis-51716>

La production de maïs 2022 en Zambie a 2,7 millions de tonnes chute de 25 %

Par Chris Mafula

La production de maïs de la Zambie a chuté de près de 25 % à 2,7 millions de tonnes au cours de la campagne agricole 2021/2022, contre 3,6 millions de tonnes la saison précédente, a récemment rapporté la radio publique ZNBC.

Le ministre de l'Agriculture, Mtolo Phiri, a attribué la baisse de la production à une réduction de la superficie plantée et à une baisse des rendements, a indiqué la radio ZNBC.

La Zambie était toujours en sécurité alimentaire car elle avait des stocks de report de 1,5 million de tonnes

chez les agriculteurs, les meuniers, les négociants en céréales et l'Agence nationale des réserves alimentaires (FRA), a déclaré Phiri.

Source : <https://www.agriculture.com/markets/newswire/zambia-2022-maize-production-drops-25-to-27-mln-tonnes>

Le Zimbabwe élit de nouveaux responsables pour son association (ZASTA)

Par Charles Nyachae | charles@afsta.org

Le conseil d'administration et le secrétariat de l'AFSTA tiennent à féliciter la ZIMBABWE SEED TRADE ASSOCIATION (ZASTA) pour l'élection de nouveaux responsables lors de son AGA qui vient de se terminer le 15 juin 2022 à Harare.

Voici les nouveaux responsables de ZASTA

M. John Makoni d'Easi Seeds (président)

Dr John MacRobert de Mukushi Seeds (vice-président)

M. Talk Chinoda d'Intaba Trading (trésorier)

Mme Felistus Ndawi Prime Seed Co (Secrétaire)

M. Terrence Chimanya de Seed Co Ltd (membre du comité)

M. Tich Mapongah de Valley Seeds (membre du comité)

M. Rwafa Rwafa de ARDA Seeds (membre du comité)

M. Nelson Munyaka de Zimbabwe Super Seeds (membre du comité)

M. Rinos Mashongera Klein Karoo Seed Marketing (membre du comité)



PUBLICITÉ SUR LE WEB AFSTA

Il s'agit d'un rappel que le Secrétariat de l'AFSTA offre une opportunité de publicité en ligne pour tous les membres de l'AFSTA sur la base de « premier arrivé, premier servi » car les espaces pour la publicité sont limités. Votre logo sera placé sur le côté supérieur droit et se met à clignoter alternativement comme c'est actuellement sur le site Web de l'AFSTA (www.afsta.org)

Votre logo sera lié à l'adresse de votre site web ou si vous voulez publier un produit particulier, vous pouvez nous envoyer un document/design à lier à votre logo. Le coût de l'annonce publicitaire du site web est 300 US\$ pour une période d'un an.

Contact : Charles Nyachae, ICT, Protocol & Logistics Officer son: charles@afsta.org

ÉVÉNEMENTS À VENIR

1. 26 - 28 septembre 2022 : 61^e Conférence sur les semences de légumes et de fleurs de l'ASTA, Manchester Grand Hyatt San Diego, Californie
2. 6 - 9 mars 2023 : Congrès AFSTA 2023, Dakar, Sénégal.
3. 22 - 26 octobre 2022 : Congrès Euroseeds 2022, Berlin, Allemagne
4. 14 - 18 novembre 2022 : Congrès asiatique des semences 2022, Bangkok, Thaïlande
5. 14 - 25 novembre 2022 : Symposium triennal de l'ICRT, Nairobi, Kenya
6. 5 - 7 juin 2023 : ISF World Seed Congress 2023, Cape Town, Afrique du Sud

ÉQUIPE D'ÉDITION:

- Aghan Daniel, Responsable de la Communication et la Plaidoirie
- Charles Nyachae, Chargé de Technologie d'Information et Logistique

Désistement:

L'Association Africaine du Commerce des Semences (AFSTA) a pris toute précaution pour la précision des informations données par son Secrétariat, mais elle n'accepte aucune responsabilité pour des erreurs qui pourraient toutefois exister dans ce journal. Les articles écrits par les auteurs ne peuvent pas nécessairement refléter les points de vue du Secrétariat de l'AFSTA, de son CA ou ses membres.

Contacts:

Secrétariat de l'AFSTA
Tel: +254 – 20 – 242 9017
E-mail: afsta@afsta.org
Site web: www.afsta.org